Bulletin d'actualité 88-10F

AMÉRIQUE CENTRALE: LE PROCESSUS DE PACIFICATION

Michel Rossignol
Division des affaires politiques et sociales

Le 15 novembre 1988
Révisé le 26 mai 1992

Bibliothèque du Parlement
Library of Parliament

Service de recherche

Le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement travaille exclusivement pour le Parlement, effectuant des recherches et fournissant des informations aux parlementaires et aux comités du Sénat et de la Chambre des communes. Entre autres services non partisans, il assure la rédaction de rapports, de documents de travail et de bulletins d'actualité. Les attachés de recherche peuvent en outre donner des consultations dans leurs domaines de compétence.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1992
En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès du
Groupe Communication Canada -- Édition
Ottawa, Canada K1A OS9

N° de catalogue YM32-1/88-10-1992-05F
ISBN 0-660-93894-4

N.B. Dans ce document, tout changement d'importance fait depuis la dernière publication est indiqué en **caractère gras.**

THIS DOCUMENT IS ALSO PUBLISHED IN ENGLISH

93-00940/

CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

AMÉRIQUE CENTRALE: LE PROCESSUS DE PACIFICATION

DÉFINITION DU SUJET

Les Centraméricains, leurs voisins et leurs amis ont multiplié les efforts pour mettre au point un processus qui assurerait une paix durable dans la région. Des années de conflit ont endommagé les infrastructures sociales et économiques et la réconciliation des antagonistes, déjà difficile à réaliser, n'est pas chose faite. Le présent bulletin donne un aperçu des efforts déployés pour assurer la paix en Amérique centrale et signale la contribution canadienne au cheminement vers la paix.

CONTEXTE ET ANALYSE

A. L'initiative de paix de Contadora

Bien avant la guerre au Nicaragua entre les Sandinistes et les Contras, l'Amérique centrale était aux prises avec des tensions politiques et sociales. Les difficultés économiques de la région, aggravées par des désastres naturels qui avaient pertubé les exportations agricoles, accentuaient les divisions entre les classes dominantes et les classes pauvres et favorisaient la création de groupes rebelles. L'absence de gouvernements démocratiques dans tous les pays sauf le Costa Rica ne facilitait pas la réconciliation des divers éléments de la société. Au Salvador, le renversement du gouvernement en 1979 plongea le pays dans une guerre civile où les escadrons de la mort de la droite affrontaient les rebelles marxistes et leurs sympathisants présumés. Au Nicaragua, la chute du gouvernement Somoza la même année permit la prise du pouvoir par les

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Sandinistes, qui n'hésitaient pas à afficher la tendance marxiste de leur gouvernement. Dans les circonstances, les relations avec les États-Unis se détériorèrent et le gouvernement Reagan, se doutant que les Sandinistes aidaient les guérilleros salvadoriens, s'engagea en 1981 à appuyer les guérilleros nicaraguayens, appelés Contras, pour lutter contre le gouvernement sandiniste. Puisque les Contras lançaient leurs attaques à partir de bases situées au Costa Rica, puis au Honduras, ces pays voisins du Nicaragua étaient inévitablement mêlés au conflit régional. D'ailleurs, aucun pays d'Amérique centrale ou des environs ne pouvait échapper aux conséquences économiques et aux problèmes de réfugiés découlant de ce conflit. Face à la détérioration économique et sociale de la région et à l'ingérence des grandes puissances dans le conflit, plusieurs pays avoisinants décidèrent de lancer une initiative de paix.

En janvier 1983, les ministres des Affaires étrangères du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et de Panama se réunirent sur une île panaméenne, Contadora, pour discuter d'une solution pacifique au conflit régional. Ce groupe, appelé le groupe de Contadora, demandait le retrait des militaires étrangers de la région, la suspension de l'aide militaire étrangère et une plus grande coopération économique entre les pays centraméricains. Appuyé par le groupe de soutien de Lima, établi en 1985 par le Brésil, le Pérou, l'Argentine et l'Uruguay, et encouragé par plusieurs autres pays dont le Canada, le groupe de Contadora s'engagea dans des pourparlers avec les gouvernements centraméricains et les États-Unis pour établir une entente qui assurerait la paix. Cependant, les tensions entre le Nicaragua et les États-Unis et la complexité des problèmes de la région militaient contre la négociation d'une entente parrainée par le groupe de Contadora. Les discussions ne furent pas sans utilité, notamment celles sur l'établissement de mécanismes de vérification et de contrôle appropriés pour un accord de paix éventuel, auxquelles le Canada contribua grandement. Mais en 1986, plusieurs étaient d'avis que l'initiative de Contadora était à bout de souffle.

Elle fut soudainement relancée en novembre 1986 lorsque fut mis au jour le scandale des ventes d'armes par les États-Unis à l'Iran et que furent avancées des allégations de détournement du produit de ces

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ventes pour financer l'aide aux Contras. Les doutes qui planaient sur la politique d'aide aux Contras du gouvernement Reagan modifièrent les données de l'équation en Amérique centrale, mais le groupe de Contadora se rendit vite compte que les Centraméricains n'étaient pas encore prêts à accepter ses propositions. Devant l'impasse, les membres du groupe voyaient mal comment il pouvait contribuer à rétablir la paix.

B. Le plan de paix Arias

1. La signature de l'accord de paix

Les présidents centraméricains n'étaient pourtant pas résignés à laisser se poursuivre un conflit qui avait fait depuis 1979 45 000 victimes au Nicaragua et 60 000 au Salvador. En février 1987, à peine un mois après le dernier échec de l'initiative de Contadora, les présidents du Costa Rica, du Salvador, du Guatemala et du Honduras se réunirent à San José, au Costa Rica, pour discuter d'un projet de conférence de paix régionale. Le président du Nicaragua brillait par son absence, mais les autres présidents l'invitèrent à participer à la conférence proposée pour étudier un nouveau plan de paix, plus précis et plus concis que celui de Contadora, proposé par le président du Costa Rica, Oscar Arias Sanchez. Le plan Arias prévoyait un cessez-le-feu, des négociations entre les gouvernements et l'opposition non armée, l'interruption de l'aide aux rebelles, une amnistie et des mesures de démocratisation. Les pourparlers sur la réduction des forces régulières et rebelles devaient commencer 60 jours après la signature de l'accord.

Les cinq présidents s'étaient déjà réunis en mai 1986 à Esquipulas, au Guatemala, pour étudier le plan de Contadora, sans arriver à un accord sur les propositions, sauf celle du président du Guatemala pour l'élection d'un parlement régional. La possibilité d'une nouvelle réunion des cinq présidents suscita beaucoup d'enthousiasme, notamment à l'échelle internationale. Cependant, la situation se détériora au Salvador et au Nicaragua, où les Contras avaient multiplié leurs attaques, de sorte qu'en juin 1987, le plan Arias semblait voué au même sort que l'initiative de Contadora.

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Malgré les incertitudes, les cinq présidents centraméricains se réunirent les 6 et 7 août 1987 à Ciudad, au Guatemala. Le 7 août 1987, les présidents ont signé un accord de paix appelé accord d'Esquipulas II (et aussi parfois accord de Guatemala). Tout en étant vague à certains égards, l'accord de paix regroupait les principaux éléments du plan Arias, mais modifiait l'échéancier prévu pour le contrôle de l'application de ses dispositions. Les ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale devaient se réunir dans les 15 jours suivant la signature de l'accord pour discuter en détail du cessez-le-feu et d'autres questions et dans les 90 jours pour évaluer les progrès réalisés. Dans les 120 jours, ils devaient rencontrer ceux du groupe de Contadora et de son groupe de soutien pour former une commission de contrôle internationale chargée d'examiner l'application de l'accord. Enfin, dans les 150 jours, les cinq présidents centraméricains devaient se rencontrer pour faire le point sur l'application de l'accord au niveau régional. Entre temps, dans chacun des pays déchirés par des conflits internes, une commission de réconciliation représentants du gouvernement, des partis d'opposition et de groupes religieux devait être établie pour examiner l'application de l'accord au niveau national.

2. Le Nicaragua et l'application des dispositions de l'accord

En signant l'accord, les cinq pays centraméricains s'engageaient à faire les compromis nécessaires pour maintenir l'élan du processus de pacification, mais on misait surtout sur des concessions du Nicaragua, qui souhaitait la paix, face à une situation économique de plus en plus difficile due en bonne partie à la guerre contre les Contras. Le Nicaragua annonça donc en septembre 1987 que le journal *La Prensa* et la station radiophonique de l'Église catholique, *Catolica*, pouvaient reprendre leurs activités, ce qui, quelques mois plus tôt, aurait été impensable. Certains Sandinistes trouvaient que ces concessions suffisaient, mais le prix Nobel de la paix décerné au président Arias pour ses efforts en vue de restaurer la paix dans la région ajoutait du poids à ses paroles lorsqu'il exhortait le Nicaragua à respecter l'accord. Le gouvernement sandiniste revint donc sur ses positions et annonça le 5

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

novembre, juste avant l'échéance, qu'il était prêt à négocier un cessez-le-feu avec les Contras.

Malgré cette déclaration, le Nicaragua ne respectait pas encore intégralement les dispositions de l'accord, tout comme la plupart des autres pays centraméricains d'ailleurs. Néanmoins, au début de 1988, lorsque les cinq présidents centraméricains s'apprêtaient à faire le bilan de l'application de l'accord après 150 jours, on se préoccupait surtout de la situation au Nicaragua, qui n'était d'ailleurs pas tellement encourageante. Le président Arias n'hésitait pas à critiquer les Sandinistes et les Contras pour le tort qu'ils faisaient au processus de pacification. Ces réprobations ont eu l'effet désiré au sommet des cinq présidents centraméricains tenu les 15 et 16 janvier 1988, lorsque le président Ortega, du Nicaragua, a annoncé que l'état d'urgence qui limitait les droits politiques dans son pays serait levé et que son gouvernement était prêt à entamer des négociations directes avec les Contras.

3. Le processus de pacification après l'accord de Sapoa

Face à une situation économique qui allait de mal en pis, les Sandinistes pouvaient difficilement continuer à éviter des négociations directes avec les Contras s'ils voulaient en finir avec cette guerre coûteuse. Les Contras étaient eux aussi contraints à participer à des négociations directes, car leur situation devenait de plus en plus précaire. Ainsi, le 23 mars 1988, le gouvernement Sandiniste et les Contras ont signé un accord prévoyant un cessez-le-feu de 60 jours à partir du 1er avril, précisant les régions du Nicaragua où les Contras pouvaient rester et contraignant ceux-ci à ne pas solliciter ou recevoir d'aide militaire des États-Unis. En retour, les Sandinistes devaient accorder l'amnistie aux prisonniers politiques et garantir le droit de parole des citoyens, comme l'exigeait l'accord d'Esquipulas II d'août 1987.

Le 7 avril 1988, les ministres des Affaires étrangères des cinq pays centraméricains ont officieusement invité le Canada, la République fédérale d'Allemagne et l'Espagne, qui avaient déjà fait part de leur intérêt à cet égard, à mettre au point un mécanisme de vérification et de contrôle qui servirait si les gouvernements et les rebelles de la région en arrivaient à une entente de paix définitive. Cependant, au printemps de

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

1988, la situation régionale était loin d'être favorable à la mise en place de ce mécanisme. Les Centraméricains demeuraient néanmoins résolus à trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de leur région, comme en témoignait le refus des ministres des Affaires étrangères centraméricains réunis au Guatemala, au début d'août 1988, de condamner le Nicaragua comme le souhaitaient les États-Unis.

C. Relance du processus de pacification

1. Effets du nouveau contexte international

Peu après les élections présidentielles aux États-Unis, les présidents centraméricains se sont mis d'accord pour tenir au début de 1989 une réunion au sommet. Dans l'attente du sommet des présidents, les ministres des Affaires étrangères des cinq pays centraméricains ont pu se mettre d'accord pour demander officiellement aux Nations Unies d'établir pour leur région une force de maintien de la paix. Lorsque les cinq présidents se sont réunis à Costa Del Sol, au Salvador, les 13 et 14 févier 1989, ils se sont mis d'accord pour démobiliser les Contras dont les bases sont au Honduras, se donnant 90 jours pour établir un plan pour la mise en oeuvre de cette action. En retour, le Nicaragua a promis d'entreprendre des réformes politiques et de tenir des élections en toute liberté et justice avant le 26 février 1990.

La communauté internationale a accueilli avec enthousiasme les résultats positifs du sommet des présidents. La mise en liberté par le Nicaragua, le 17 mars, de 1 894 anciens membres de la garde nationale et l'annonce de réformes électorales, conformément aux engagements pris au sommet de Costa Del Sol, étaient de bon augure pour la participation continue du Nicaragua au processus de pacification.

Pendant ce temps, le Salvador a connu une période difficile. Le gouvernement et les rebelles n'ont pas réussi à entamer des négociations et les rebelles ont appelé la population à boycotter le scrutin et ont lancé des attaques contre des cibles gouvernementales. Le scrutin a eu lieu dans des conditions difficiles, en raison de l'interdiction par les rebelles du transport par route et d'attaques contre les centrales hydro-électriques et d'autres installations. Seulement la

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

moitié environ des électeurs ont voté, mais le candidat du parti de droite ARENA, Alfredo Cristiani, a quand même obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. Le 1er juin, lors de son investiture comme président, Cristiani a annoncé son intention d'entamer des négociations avec les rebelles du FMLN.

Au Nicaragua, la campagne pour les élections de février 1990, qui a démarré le 25 avril 1989, s'est poursuivie sans trop de heurts pendant qu'un bon nombre de chefs de l'opposition en exil rentraient au pays. Malgré des tensions internes, l'Union nationale de l'opposition (UNO), coalition regroupant la plupart des partis d'opposition, a choisi en septembre son candidat aux élections présidentielles, Mme Violeta Barrios de Chamorro, veuve du directeur du journal *La Prensa*, assassiné en 1978.

Pendant que se poursuivait la campagne électorale au Nicaragua, les cinq présidents centraméricains se sont réunis à Tela, au Honduras, pour discuter de la démobilisation des Contras. Le 7 août 1989, ils ont annoncé qu'ils s'étaient entendus sur un plan de démobilisation et ont demandé aux Nations Unies et à l'Organisation des États américains (OEA) d'établir une Commission internationale d'appui et de vérification (CIAV) afin de surveiller la démobilisation. La déclaration de Tela demandait aussi le déploiement d'observateurs militaires qui feraient partie du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale ou ONUCA (acronyme espagnol), pour contrôler la frontière entre le Honduras et le Nicaragua.

Quelques semaines après le sommet, la situation interne au Salvador a pris un tour positif. Le 5 septembre, les rebelles du FMLN ont annoncé qu'ils acceptaient la proposition gouvernementale d'entamer des négociations de paix. Après des discussions préliminaires, le gouvernement et le FMLN ont annoncé le 15 septembre qu'ils s'étaient entendus sur un processus de négociation prévoyant des réunions mensuelles entre les deux groupes. La première des réunions mensuelles entre le gouvernement du Salvador et le FMLN a néanmoins eu lieu du 16 au 18 octobre. Cependant, les chances d'une entente négociée semblaient être perdues lorsque l'attaque lancée par les rebelles du FMLN le 11 novembre contre San Salvador a complètement bouleversé la situation. La capitale a été la

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

scène de violents combats qui ont fait de nombreuses victimes parmi la population. L'assassinat de jésuites éminents a accentué la stupéfaction de la communauté internationale face à la tournure des événements.

En décembre, l'intensité des combats à San Salvador avait diminué, suite au retrait des rebelles du FMLN face à la résistance farouche de l'armée. Les cinq présidents centraméricains ont alors tenu une réunion au sommet les 11 et 12 décembre 1989 à San Isidor de Coronado, au Costa Rica, afin de sauver le processus de pacification. Ils se sont mis d'accord sur une déclaration qui souhaitait la fin de la violence dans la région et qui implorait les insurgés de participer aux négociations. Les présidents ont aussi réaffirmé le rôle des Nations Unies dans le processus de pacification. Ainsi, alors que les premiers soldats de la force d'observation de l'ONUCA commençaient à arriver au Honduras au début de décembre, le processus de pacification en Amérique centrale suivait les étapes prévues, mais les événements d'octobre et de novembre en avaient démontré la fragilité.

2. Effets des élections au Nicaragua

Pendant les premières semaines de la nouvelle année, on est surtout intéressé aux élections prévues pour le 25 février au Nicaragua. Il y a eu quelques confrontations violentes entre Sandinistes et partisans de l'opposition, mais la campagne électorale, observée par des représentants de divers pays, dont le Canada, s'est poursuivie de façon équitable et ordonnée. La campagne de l'Union nationale de l'opposition (UNO) sous la direction de M^me^ Chamorro paraissait souvent désorganisée comparativement à celle du président Ortega et des Sandinistes. Pourtant, les résultats des élections du 25 février ont pris tout le monde par surprise. M^me^ Chamorro a devancé Daniel Ortega dans la course présidentielle avec environ 55 p. 100 des voix. L'UNO a remporté 52 des 90 sièges à l'Assemblée nationale. Face à la victoire décisive de l'opposition dans des élections justes et équitables et vu les craintes que les combats ne reprennent avec les Contras, les Sandinistes ont convenu d'accepter que le changement de gouvernement se fasse.

La défaite des Sandinistes a donné un nouveau souffle au processus de pacification dans la région, et les États-Unis ont pris des

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

mesures pour lever l'embargo économique qu'ils avaient imposé au Nicaragua. Les cinq présidents centraméricains, dont Ortega qui ne quitterait la présidence que le 25 avril, se sont réunis les 2 et 3 avril au Nicaragua et se sont mis d'accord pour encourager les Contras à rendre leurs armes rapidement. Les espoirs de paix, évidents au sommet, ont été renforcés le lendemain lorsque des représentants du gouvernement du Salvador et du FMLN se sont mis d'accord au cours d'une réunion à Genève, pour reprendre les négociations de paix.

Le 19 avril 1990, les Sandinistes et les Contras ont finalement signé un accord de cessez-le-feu qui laissait la voie libre au nouveau gouvernement. Cependant, les cérémonies d'inauguration du 25 avril où M^me^ Chamorro a officiellement remplacé Daniel Ortega comme président du Nicaragua ont été marquées par des manifestations. Durant les mois qui ont suivi, les tensions entre le gouvernement et les Sandinistes, ont continué à se manifester, mais le 28 juin 1990, les chefs de la Contra ont rendu leur armes au président Chamorro, complétant ainsi la démobilisation de leur groupe et mettant fin plus ou moins à la guerre civile au Nicaragua.

Les conséquences économiques et humaines de la guerre compliquent la reprise de l'économie du Nicaragua et les mesures d'austérité que le gouvernement croit nécessaire causeront probablement de nouvelles tensions. En effet, il y a encore des divisions au sein de la population du Nicaragua, ce qui complique les efforts de M^me^ Chamorro pour rétablir l'économie du pays.

Lorsqu'elle a voulu éviter d'antagoniser les Sandinistes, M^me^ Chamorro n'a fait que froisser ses partisans. Lorsqu'elle a introduit en juin 1991 une loi pour annuler celles qu'avaient votées les Sandinistes en avril, immédiatement après leur défaite électorale et qui leur permettaient de garder la propriété confisquée, les représentants sandinistes ont quitté l'Assemblée nationale en guise de protestation. Pour sa part, l'ancien président, Daniel Ortega, a refusé avec acharnement de se conformer aux demandes de quitter la maison confisquée qu'il avait achetée pour une somme minime.

Il y a quand même eu du progrès dans les efforts pour mettre fin à la violence qui se manifeste, dans certaines parties du pays, entre

RECYCLED RECYCLE

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

les Sandinistes et d'anciens Contras. Le 25 juin 1991, Daniel Ortega a rencontré des leaders rebelles et il y a eu accord sur les mesures à prendre pour désarmer les civils et résoudre les disputes au sujet de terrains.

3. Réduction des tensions régionales

a) Guatemala

On a fait du progrès dans d'autres pays de l'Amérique centrale après les élections au Nicaragua, les tensions à travers la région ayant de toute évidence diminué considérablement après la perte du pouvoir par les Sandinistes. Des représentants du comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières du Guatemala et de l'Union nationale révolutionnaire du Guatemala, un groupe de rebelles, se sont rencontrés à Ottawa le 31 août 1990 pour des réunions tenues hors du Guatemala dans le but de trouver des façons de mettre fin à la guerre civile dans ce pays. Cependant, étant donné que les efforts pour mettre fin à la guerre civile et reconstruire l'économie n'avaient pas obtenu le succès escompté, les électeurs du Guatemala étaient insatisfaits du gouvernement et, conséquemment, le parti au pouvoir, la Démocratie-chrétienne, a subi la défaite lors des élections législatives tenues le 11 novembre. Cependant, aucun candidat n'a obtenu la majorité nécessaire lors des élections présidentielles, de sorte qu'un second tour a eu lieu le 6 janvier 1991; Jorge Serrano a alors obtenu plus de 60 p. 100 du vote. Serrano est plus à la droite que le président sortant, mais par le passé il a encouragé des pourparlers avec les rebelles.

En avril 1991, des représentants du gouvernement du Guatemala et de l'Union nationale révolutionnaire du Guatemala se sont rencontrés à Mexico pour leur première réunion officielle. Le 27 avril, on a annoncé qu'un accord avait été conclu sur la poursuite des négociations en vue d'une résolution pacifique du conflit. Le 16 juin 1991, des représentants du gouvernement et du groupe de rebelles ont entamé les négociations de paix officielles au Mexique et, le 25 juillet, ils ont signé une déclaration sur les mesures nécessaires pour assurer la démocratie. De plus, le Guatemala a finalement reconnu, le 5 septembre

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

1991, que son voisin, le Belize, est un pays indépendant, une initiative qui pourrait empêcher la dispute frontalière entre les deux pays de s'aggraver.

Cependant, les tensions existent toujours dans le pays et de nombreux citoyens sont victimes de torture et d'assassinat aux mains des escouades de la mort. En février 1992, les Nations Unies ont publié un rapport dans lequel elles condamnent la situation en ce qui a trait aux droits de la personne au Guatemala, et la Commission des droits de la personne songe à ajouter ce pays à la liste des pays qui respectent le moins les droits de la personne. Le 9 avril 1992, le Parlement européen a adopté une résolution dans laquelle il s'ingurgeait contre le nombre élevé de meurtres et de cas de torture d'enfants des rues au Guatemala et a demandé aux gouvernements européens d'aider les défenseurs des droits de la personne dans ce pays. Cependant, malgré la pression internationale, les abus des droits de la personne se sont poursuivis et les tensions ont augmenté. Une série d'attentats à la bombe au mois de mai a fait craindre que les militaires se préparent à faire un coup d'État.

b) Salvador

La situation au Salvador a été marquée par des événements dramatiques. Les discussions entre le gouvernement et les rebelles du FMLN qui se sont terminées le 18 septembre 1990 n'ont pas mené à un accord de cessez-le-feu et la situation s'est aggravée en novembre lorsque les rebelles ont lancé des attaques contre des installations militaires. Cependant, lors de leur réunion tenue du 15 au 17 décembre 1990, les cinq présidents centraméricains ont condamné les actions du FMLN et demandé un cessez-le-feu.

Le gouvernement du Salvador et le FMLN ont repris les négociations en février et ont fait beaucoup de progrès, en arrivant à un accord sur, entre autres, un cessez-le-feu pour le jour des élections, le 10 mars. Lors des élections législatives, le parti ARENA a encore gagné une majorité des sièges. Après les élections, le gouvernement et le FMLN se sont mis d'accord pour entreprendre, le 4 avril, une nouvelle ronde de négociations à Mexico. Dans une déclaration conjointe faite une semaine après les élections, les États-Unis et l'Union soviétique avaient

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

clairement indiqué leur appui à une résolution négociée du conflit au Salvador. Le 27 avril, le gouvernement et le FMLN ont annoncé qu'ils en étaient arrivés à un accord sur des amendements constitutionnels visant à limiter les pouvoirs des forces armées et à changer le système judiciaire et le processus électoral.

Une nouvelle ronde de négociations a commencé le 25 mai 1991, mais les chances de voir une résolution pacifique du conflit semblent avoir diminuées par suite de l'augmentation des tensions entre le gouvernement et les rebelles, tensions qui se manifestent par l'accroissement des confrontations violentes entre l'armée et les rebelles. Face à cette situation, le président Bush a annoncé le 27 juin sa décision de reprendre l'aide militaire au Salvador. Malgré la violence, une nouvelle ronde de négociations entre le gouvernement salvadorien et le FMLN a été entamée le 9 juillet.

Afin de relancer les négociations, les États-Unis et l'Union soviétique ont demandé au secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, d'intervenir. Il a rencontré des représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador le 16 septembre 1991 et a proposé un plan de paix. Après quelques jours de négociations, les représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador ont signé à New York, le 25 septembre, un accord sur les mesures à prendre pour mettre fin à la guerre civile. Entre autres, l'accord permettrait aux rebelles du FMLN de devenir membres de la nouvelle force policière civile et à leurs familles de conserver les terres qu'elles occupent dans les territoires occupés par les rebelles. Il n'y avait toujours pas de cessez-le-feu officiel, mais dans le but d'accélérer les négociations, le FMLN a annoncé, le 14 novembre 1991, un cessez-le-feu unilatéral.

Les représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador ont repris les négociations le 16 décembre 1991 à New York. Dans le but d'obtenir un accord de paix avant la fin de son mandat comme secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, a exercé d'énormes pressions sur les négociateurs. Sa tactique a porté des fruits, puisque juste avant minuit le 31 décembre 1991, le moment où le mandat de M. de Cuellar prenait fin, les représentants du FMLN et du gouvernement du

RECYCLED PAPER

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Salvador ont annoncé qu'ils avaient réussi à négocier un accord de paix. Il restait alors encore certains points à finaliser, mais les difficultés ont été aplanies à temps pour la signature officielle de l'accord de paix par les représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador le 16 janvier 1992 à Mexico.

La signature de l'accord de paix met fin à une guerre civile qui a duré près de 12 ans et qui a fait au moins 75 000 victimes. L'accord de paix prévoit la réforme du système judiciaire et du système électoral au Salvador et établit des garanties contre les violations des droits de la personne. Sur une période de neuf mois, le gouvernement et le FMLN réduiront leurs forces militaires, et une nouvelle force de police civile nationale sera établie. Le gouvernement s'est engagé à donner des terrains aux paysans dans les territoires occupés par le FMLN. Un des éléments les plus importants de l'accord de paix, le cessez-le-feu officiel, qui est entré en vigueur le 1er février 1992, est supervisé par une force de maintien de la paix des Nations Unies de 1 100 soldats; le Canada est le deuxième pays en importance pour ce qui est du nombre de militaires affectés à celle-ci.

Dans les semaines qui ont suivi la signature de l'accord, la mise en vigueur de certaines de ses clauses, notamment en ce qui a trait à l'allocation des terrains, posait quelques problèmes. Le problème le plus sérieux était la situation dans les camps où se rendaient les membres du FMLN conformément aux articles de l'accord de cessez-le-feu. La pénurie d'installations sanitaires et d'hébergement dans les camps risquait de retarder la concentration des 7 500 soldats du FMLN et peut-être de perturber le processus de paix. En réponse aux demandes d'aide, le Canada a annoncé, le 8 mars 1992, qu'il versera $200 000 en aide d'urgence pour l'amélioration les installations sanitaires. Cependant, d'autres pays ont été lents à apporter leur aide. Les conditions dans les camps ont accru les tensions entre le FMLN et le gouvernement du Salvador et il y a toujours des craintes que le processus de paix ne déraille; toutefois, malgré les retards, le processus de paix semble toujours se dérouler comme prévu.

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

c) La région en général

Avec la fin du conflit au Salvador, les tensions entre les pays de la région ont sensiblement diminué et on est plus optimiste que les Centraméricains pourront se concentrer sur l'établissement d'une paix durable et d'une économie prospère. Les pays d'Amérique centrale sont en train de rétablir le marché commun qui avait connu un certain succès avant les années 80 et leurs représentants se sont réunis en janvier 1991 avec des représentants du Mexique pour discuter de propositions d'un accord de libre-échange avec ce pays. Au mois de mars, les ministres des affaires étrangères des pays centraméricains se sont réunis avec ceux du Mexique, du Vénézuela et de la Colombie et avec des représentants de la Communauté européenne pour discuter d'un accord semblable à celui qui existe entre la Communauté et les pays andins et qui réduirait les tarifs sur les produits centraméricains sur le marché européen. Du 15 au 17 juillet 1991, les cinq présidents centraméricains se sont réunis à San Salvador où ils se sont mis d'accord sur le fait qu'il n'y avait pas d'obstacle majeur à la signature d'une entente de libre-échange entre leurs pays. D'ailleurs, le Guatémala et le Salvador avaient déjà signé une entente bilatérale, et le président du Vénézuela était présent à la réunion pour signer une entente de libre-échange avec les pays d'Amérique centrale. Les présidents se sont aussi mis d'accord pour laisser Panama participer aux discussions régionales, pour rétablir l'Organisation des États centraméricains (ODECA) et pour tenir avant trois ans des élections pour le parlement régional dont l'établissement avait été accepté lors de la réunion d'Esquipulas en mai 1986.

Cependant, il y a un danger que maintenant que les superpuissances ne sont plus directement présentes dans la région, la communauté internationale ignore l'Amérique centrale et ses problèmes, notamment la grande influence des militaires sur le gouvernement dans la plupart des pays de la région et une pauvreté accablante qui, si on ne s'en occupe pas, créera de nouvelles tensions. Étant donné que la communauté internationale est maintenant préoccupée par l'acheminement d'aide économique et humanitaire aux républiques qui faisaient partie de l'Union soviétique, l'Amérique centrale risque de ne pas obtenir toute l'aide

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

économique dont elle a besoin pour procéder à la reconstruction rendue nécessaire par une décennie de conflits. Selon certains calculs, le Salvador aurait à lui seul besoin de 2 milliards de dollars pour sa reconstruction. Les prix peu élevés versés pour les produits agricoles et la récession dans les pays occidentaux risquent de nuire aux exportations de la région et à son essor économique. La région centraméricaine fait donc toujours face à de sérieux problèmes malgré les développements positifs des derniers mois, et la communauté internationale ne peut pas se permettre de les ignorer.

MESURES PARLEMENTAIRES

A. Appui à l'initiative de Contadora

Les conflits en Amérique centrale et les tensions internationales qui en découlent préoccupent les parlementaires canadiens depuis plusieurs années. En 1982, un comité de la Chambre des communes chargé d'étudier les relations du Canada avec l'Amérique latine, a signalé que les rivalités entre superpuissances compliquaient la résolution des problèmes économiques et politiques à la source des conflits dans les pays centraméricains. Partageant cet avis, le gouvernement du Canada s'est empressé d'appuyer l'initiative de paix de Contadora, qui cherchait notamment à limiter l'ingérence des superpuissances. En 1985 et 1986, le premier ministre Mulroney et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark ont maintes fois réitéré l'appui ferme et sans équivoque de leur gouvernement à l'initiative de Contadora. Pendant ce temps, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations extérieures du Canada s'est longuement penché sur la question de l'Amérique centrale, ayant reçu plus de mémoires d'experts et du grand public sur ce problème que sur tout autre sujet. Dans son rapport de juin 1986, le Comité mixte spécial soulignait que, tout en maintenant son appui à l'initiative de Contadora, le Canada devait aussi continuer à encourager le respect des droits de la personne dans les pays centraméricains et aider les réfugiés de la région.

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Malgré l'impasse du début de 1987, les parlementaires canadiens gardaient espoir, tout en étant préoccupés par l'aide militaire des États-Unis aux Contras du Nicaragua. À la suite d'une attaque des Contras dirigée en mai contre un projet d'aide parrainé par des Canadiens, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a exprimé à la Chambre ses vives inquiétudes face aux actions des Contras, mais a résisté aux demandes de l'opposition de critiquer plus vivement la politique américaine d'appui aux Contras, déclarant le 29 juin 1987 qu'il misait plutôt sur des initiatives de paix.

B. Réactions à l'accord d'Esquipulas II

Par la suite, le Parlement a débattu deux motions concernant l'Amérique centrale. L'une, du député de Spadina, M. Dan Heap, portait sur l'opportunité de promouvoir la paix en Amérique centrale; elle a été débattue à la Chambre le 1er septembre 1987. L'autre, de la députée de New Westminster-Coquitlam, Mme Pauline Jewett, concernait l'opportunité de signer le protocole du projet de traité de Contadora; elle a été débattue le 10 septembre. Les deux motions avaient été présentées avant la signature de l'accord d'Esquipulas II en août 1987, mais les débats ont porté sur la nouvelle situation et ont clairement démontré que tous les partis voyaient le nouvel accord d'un oeil favorable et souhaitaient que le Canada fournisse toute l'aide que les Centraméricains pourraient lui demander. Le même mois, certains députés se sont rendus au Nicaragua et ont exposé à leur retour leurs inquiétudes au sujet des actions des Contras.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est rendu dans la région en novembre 1987 afin de discuter avec les présidents centraméricains du rôle possible du Canada dans le processus de pacification. M. Clark a fait rapport de sa visite à la Chambre le 2 décembre: il s'est dit confiant que les présidents centraméricains avaient l'intention de respecter leurs engagements, mais il a fait état des difficultés que présente l'élaboration d'un mécanisme de vérification et de contrôle. Il a aussi réitéré les principes fondamentaux de la politique du Canada en Amérique centrale, comme son opposition à l'intervention de

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

tierces parties et son appui à un processus de paix qui permettra la résolution des problèmes économiques et sociaux à la source des conflits dans la région. En général, les partis d'opposition ont accepté le point de vue du gouvernement, mais ils ont préconisé une dénonciation plus vigoureuse de l'aide américaine aux Contras et une augmentation de l'aide à la région. Ils ont cependant appuyé la proposition du gouvernement qu'un comité parlementaire se penche sur la situation en Amérique centrale pour examiner et encourager le processus de pacification.

C. Le Comité spécial de la Chambre des communes

Le 29 janvier 1988, on a annoncé l'établissement du Comité spécial de la Chambre des communes sur le processus de pacification en Amérique centrale. Composé de cinq députés des trois partis et présidé par l'honorable John Bosley, le Comité spécial devait examiner l'application des dispositions de l'accord d'Esquipulas II et les moyens que pourrait prendre le Canada pour aider au processus de pacification. Le 24 mars, après la signature de l'accord de Sapoa, le président du Comité spécial a proposé à la Chambre une motion, adoptée à l'unanimité, dans laquelle était exprimé le souhait de voir le processus de pacification aboutir à une résolution permanente des conflits au Nicaragua et en Amérique centrale en général.

Pendant que la situation évoluait en Amérique centrale, le Comité spécial a poursuivi ses séances et a entrepris, du 9 au 18 mai, une visite de la région. Le 5 juillet, il a présenté à la Chambre un rapport dont les conclusions et les recommandations étaient unanimes. Le Comité spécial signalait que le Canada devrait faire tout ce qu'il peut pour aider les pays centraméricains à trouver la paix, tout en respectant l'avis de ces pays, et qu'il devrait aussi encourager la communauté internationale à faire de même. Il a recommandé que le Canada participe à la mise sur pied d'un mécanisme de vérification, tout en s'assurant que son mandat soit bien défini. Il a aussi encouragé le Canada à créer un Institut international des droits de la personne et de l'avancement démocratique (ce que le gouvernement a fait le 12 août 1988), à participer à la surveillance des élections et à favoriser l'établissement d'un parlement régional. Il a

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

demandé au Canada d'affecter environ 100 millions de dollars d'aide, sur une période de cinq ans, pour favoriser le développement économique et aider les réfugiés, et il a prôné l'amélioration de la représentation canadienne dans la région.

Le 23 septembre 1988, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a commenté le rapport du Comité spécial dans une lettre adressée à son président. M. Clark a réaffirmé que le Canada était prêt à participer à l'élaboration d'un mécanisme de vérification, tout en tenant compte des opinions des gouvernements de la région. Il a aussi signalé son accord avec la plupart des recommandations du rapport, notamment celle au sujet de l'octroi de 100 millions de dollars d'aide pour la reconstruction et le développement de la région, cette somme devant toutefois être échelonnée sur six ans plutôt que sur cinq. Par contre, tout en reconnaissant la nécessité de renforcer la représentation diplomatique dans la région, M. Clark a indiqué que des restrictions au chapitre des ressources humaines et financières empêchaient pour le moment l'ouverture d'autant de missions que le souhaitait le Comité spécial.

La situation en Amérique centrale a continué de préoccuper les parlementaires. Certains députés ont rencontré en février 1989 des représentants des rebelles FMLN du Salvador qui se trouvaient à Ottawa pour demander qu'on appuie leurs initiatives de paix. Des députés se sont rendus au Salvador pour observer les élections du 19 mars. Au début du mois d'avril, les députés ont aussi accueilli le président Oscar Arias Sanchez du Costa Rica lors de sa visite à Ottawa, pendant laquelle il a rencontré le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et des fonctionnaires pour discuter du processus de pacification et du développement économique du Costa Rica.

À la fin de juin 1989, des membres du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes ont rencontré M. Leonel Arguello, magistrat du Conseil suprême électoral du Nicaragua, lors de sa visite à Ottawa, pour discuter de l'aide canadienne au processus électoral au Nicaragua.

La violence qui a éclaté au Salvador en novembre 1989 a grandement préoccupé les députés. On a soulevé des questions à la Chambre

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

au sujet de la politique des États-Unis envers le Salvador, du rôle du Canada dans les efforts pour mettre fin au conflit et de la façon que l'on traitait les Canadiens participant à des projets d'aide au Salvador au moment du déclenchement des combats. Le cas de Karen Reid de Winnipeg, membre des Brigades de paix internationales, qui fut arrêtée, puis relâchée par les autorités salvadoriennes, a retenu l'attention. Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre a étudié la situation au Salvador et a eu l'occasion de d'interroger, entre autres, le ministre adjoint aux Affaires étrangères du Salvador, M. Ricardo Valdivieso, lors d'une de ses réunions en décembre. Le Comité a présenté en Chambre le 20 décembre 1989 un rapport qui déplorait les menaces de mort proférées à l'endroit de la famille de Karen Reid et l'exportation au Canada des tactiques employées par les escadrons de la mort salvadoriens.

Le 9 février 1990, le ministre de la Défense nationale a déposé en Chambre un décret confirmant la participation du Canada à l'ONUCA. Le ministre et des représentants des partis d'opposition se sont dits heureux de voir le Canada contribuer au processus de pacification et ont exprimé l'espoir de voir une paix durable s'installer dans la région.

En février 1992, le Sous-comité sur le développment et les droits de la personne du Comité permanent de la Chambre des communes a adopté une motion dans laquelle il demande au Canada d'appuyer les mesures de la Commission des droits de la personne des Nations Unies visant à condamner le manque de respect des droits de la personne au Guatemala.

CHRONOLOGIE

8-9 janvier 1983 - La réunion des ministres des Affaires étrangères du Mexique, du Venezuela, de la Colombie et de Panama lance l'initiative de paix de Contadora.

20 février 1984 - Le Canada fait une offre concrète d'aide au processus de pacification, qui pourrait prendre la forme d'une force de maintien de paix.

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

24-25 mai 1986 - Les cinq présidents centraméricains réunis à Esquipulas, au Guatemala, n'arrivent pas à s'entendre sur le projet de traité de Contadora, mais acceptent l'idée d'un parlement régional.

15 février 1987 - Les présidents centraméricains, sauf celui du Nicaragua, se réunissent à San José, au Costa Rica, pour étudier le plan de paix proposé par le président Arias du Costa Rica et invitent le Nicaragua à participer à une conférence de paix régionale.

6-7 août 1987 - Les cinq présidents centraméricains signent un accord de paix régional basé sur le plan Arias, l'accord d'Esquipulas II.

5 novembre 1987 - À la dernière minute, le Nicaragua accepte de se conformer à l'échéance de l'accord en convenant de négocier un cessez-le-feu avec les dirigeants de la Contra.

22 novembre 1987 - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark entreprend une visite en Amérique centrale pour rencontrer les présidents centraméricains.

15-16 janvier 1988 - Les cinq présidents centraméricains se réunissent pour faire le bilan des mesures prises dans le cadre de l'accord d'Esquipulas II. L'intention du Nicaragua de lever l'état d'urgence et d'entamer des négociations directes avec les Contras assure la poursuite du processus de pacification.

23 mars 1988 - Le gouvernement sandiniste et les Contras signent, à Sapoa, au Nicaragua, un accord de cessez-le-feu de 60 jours.

7 avril 1988 - Les ministres des Affaires étrangères des cinq pays centraméricains invitent officieusement le Canada, la République fédérale d'Allemagne et l'Espagne à mettre au point un mécanisme de vérification et de contrôle.

9 février 1989 - Les ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale demandent officiellement aux Nations Unies de constituer une force pour le maintien de la paix dans leur région.

13-14 février 1989 - Les cinq présidents centraméricains se réunissent à Costa Del Sol, au Salvador, où

RECYCLED PAPER

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

ils en arrivent à une entente sur la démobilisation des Contras cantonnés au Honduras en échange de l'engagement du Nicaragua de procéder à des réformes politiques.

17 mars 1989 - Le gouvernement du Nicaragua libère 1 894 anciens membres de la garde nationale et annonce des réformes électorales, comme convenu à la réunion de Costa Del Sol.

19 mars 1989 - Alfredo Cristiani, du parti ARENA, gagne les élections présidentielles au Salvador.

7 août 1989 - Les cinq présidents centraméricains se réunissent à Tela, au Honduras, où ils adoptent un plan de démobilisation des Contras.

1er septembre 1989 - Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la participation d'experts canadiens à une mission de reconnaissance pour préparer l'envoi du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA).

15 septembre 1989 - Le FMLN et le gouvernement du Salvador annoncent qu'ils en sont arrivés à une entente sur une procédure de négociations de paix prévoyant des réunions mensuelles.

11 novembre 1989 - Les rebelles du FMLN attaquent San Salvador, quittant la capitale plusieurs jours plus tard après de violents combats avec l'armée.

11-12 décembre 1989 - Les cinq présidents centraméricains se réunissent à San Isidro de Coronado, au Costa Rica, où ils s'entendent sur une déclaration qui demande qu'on mette fin à la violence dans la région et qui réaffirme le rôle des Nations Unies dans le processus de pacification.

25 février 1990 - Les élections au Nicaragua causent une vive surprise, Mme Chamorro remportant la victoire aux dépens du président Ortega et l'Union nationale de l'opposition (UNO) obtenant plus de votes que les Sandinistes.

13 mars 1990 - Le président Bush annonce que les États-Unis mettront fin à l'embargo économique qu'ils avaient décrété contre le Nicaragua.

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

4 avril 1990 - Des représentants du gouvernement du Salvador et du FMLN se réunissent à Genève où ils se mettent d'accord pour entamer de nouvelles négociations visant à mettre fin au conflit au El Salvador.

19 avril 1990 - Le gouvernement sandiniste du Nicaragua et les Contras signent un accord de cessez-le-feu qui exige la démobilisation totale des rebelles pour le 10 juin.

25 avril 1990 - Violetta Barrios de Chamorro est assermentée comme présidente du Nicaragua et le régime sandiniste est remplacé par un nouveau gouvernement.

28 juin 1990 - Les leaders des Contras rendent leurs armes à la présidente Violeta Chamorro, mettant plus ou moins fin à la guerre civile.

31 août 1990 - Des représentants du comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières du Guatemala et de l'Union nationale révolutionnaire du Guatemala, un groupe de rebelles, se réunissent à Ottawa pour trouver des façons de mettre fin à la guerre civile.

7 décembre 1990 - Par suite de la demande des Nations Unies, le ministre de la Défense nationale annonce que face à la réduction des tensions dans la région, les membres des Forces canadiennes faisant partie d'ONUCA rentreront au Canada.

6 janvier 1991 - Jorge Serrano est élu président du Guatemala lors du deuxième tour des élections présidentielles.

10 mars 1991 - Le parti ARENA conserve sa majorité lors des élections législatives au Salvador, lesquelles sont marquées par des plaintes de fraude électorale.

18-19 mars 1991 - Des ministres des affaires étrangères et des fonctionnaires des pays d'Amérique centrale, du Mexique, du Vénézuela, de la Colombie et des pays de la Communauté européenne se réunissent pour discuter de réduction de tarifs sur les produits centraméricains.

27 avril 1991 - Les représentants du gouvernement du Salvador et du FMLN annoncent à Mexico qu'ils sont

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

arrivés à un accord sur des réformes constitutionnelles, laissant la voie ouverte pour les négociations d'un accord final de cessez-le feu.

27 juin 1991 - Le président Bush annonce que l'aide militaire au Salvador sera rétablie.

15-17 juillet 1991 - Les cinq présidents centraméricains se réunissent à San Salvador où ils acceptent de laisser Panama s'intégrer à leurs structures régionales, de rétablir l'Organisation des États centraméricains (ODECA) et de tenir des élections d'ici trois ans pour le parlement régional.

25 juillet 1991 - Les représentants du gouvernement du Guatémala et du groupe de rebelles guatémaltiques signent un accord prônant des mesures pour assurer la démocratie.

16 septembre 1991 - Le secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, propose un plan de paix lors de réunions avec des représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador.

25 septembre 1991 - Des représentants du FMLN et du gouvernement du Salvador signent à New York un accord sur les mesures à prendre pour mettre fin à la guerre civile.

28 septembre 1991 - Après un procès controversé, deux officiers de l'armée salvadorienne sont reconnus coupables de l'assassinat de six jésuites, mais sept soldats sont déclarés non coupables.

14 novembre 1991 - Le FMLN au Salvador annonce unilatéralement un cessez-le-feu dans le but d'accélérer les négociations en vue d'un cessez-le-feu officiel.

31 décembre 1991 - Avec l'aide du secrétaire général des Nations Unies, Javier Perez de Cuellar, les représentants du gouvernement du Salvador et du FMLN acceptent un accord de paix.

16 janvier 1992 - Les représentants du gouvernement du Salvador et du FMLN signent à Mexico l'accord officiel mettant fin à la guerre civile.

21 janvier 1992 - Le ministre associé de la Défense nationale, Mary Collins, rencontre le président

RECYCLED RECYCLÉ

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

Christiani du Salvador pour lui signaler l'appui du Canada à l'accord de paix.

1er février 1992 - Conformément à l'accord de paix, un cessez-le-feu officiel entre en vigueur au Salvador. Une force de maintien de la paix des Nations Unies, dont plusieurs soldats canadiens font partie, est mise en place pour surveiller le cessez-le-feu.

19 février 1992 - Un rapport des Nations Unies condamne le manque de respect des droits de la personne au Guatemala.

8 mars 1992 - Le Canada verse $200 000 en aide d'urgence pour les camps du FMLN établis en vertu de l'accord de cessez-le-feu.

9 avril 1992 - Le Parlement européen adopte une résolution dans laquelle il s'insurge contre les nombreux meurtres et la torture d'enfants des rues au Guatémala.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Canada, Chambre des communes, Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale. *Rapport*. Ottawa, 1988.

Canada, ministère des Affaires extérieures. "Réponse du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Rapport du Comité spécial sur le processus de pacification en Amérique centrale". *Communiqué*, n° 207, 26 septembre 1988.

De la Grange, Bertrand. "Le Nicaragua à l'heure de la réconciliation". *Le Devoir* (Montréal), 29 avril 1991, p. 11.

Harvey, Bob. "Canada Urged to Cut Aid to Guatemala Until Abuses Stop". *The Ottawa Citizen*, 1er avril 1992, p. A7.

Hosie, Linda. "Salvadorean Peace Settlement Still Fraught with Perils". *The Globe and Mail* (Toronto), 3 janvier 1992, p. A1.

Lovell, W.G. "Democracy A Slim Hope in Guatemala". *The Toronto Star*, 2 septembre 1991, p. A13.

Marquis, C. "Frustrated Hondurans Ask Who's Running the Country". *The Gazette* (Montréal), 15 août 1991, p. A11.

Murphy, Brian K. "Making Sure the El Savador Ceasefire Holds". *The Globe and Mail* (Toronto), 6 avril 1992, p. A19.

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

North, Liisa. *Between War and Peace in Central America. Choices for Canada.* Toronto, Between the Lines, 1990.

Ramonet, Ignacio. "Sur une guerre oubliée". *Le Monde diplomatique,* février 1992, p. 1.

RECYCLED PAPER